

Conseil municipal du 31 mars 2026

Communications du Conseil administratif

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous proposons quelques modifications dans la manière d'aborder ces communications. C'est ainsi que le point 1 qui évoquait chaque mois les éléments statistiques liés à la population et chômage ne sera évoqué pour ce qui est de la population qu'au rythme des nouvelles données qui sont trimestrielles. Pour ce qui est du chômage, s'agissant de données aisément accessibles sur le site de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), celles-ci ne seront évoquées qu'à l'occasion d'éléments permettant de mettre ces données en perspectives notamment en relation avec la situation cantonale.

1 Population

Les dernières données trimestrielles disponibles de l'Office cantonal de la statistique, pour ce qui est de la population, sont encore celles de décembre 2025. Elles font état de 38'823 habitantes et habitants, soit près de 1'000 habitants de plus qu'en décembre 2024 (37'867).

2 Bus à haut niveau de service (BHNS) : des retards qui fâchent

Après les retards liés à la planification des travaux, les services communaux ont incidemment appris que des délais supplémentaires seraient à envisager en raison de difficulté de livraison des nouveaux véhicules. Le Conseil administratif a interpellé le Conseiller d'Etat en charge pour exiger que des solutions soient trouvées afin que les capacités de transport de passagers ne soient pas altérées (ni en fréquence, ni en capacité proprement dite).

BHNS suite : des retards qui entraînent des conséquences

Les aménagements routiers sur la route de Montfleury ainsi que le régime de circulation ont été adaptés à la venue du BHNS ; or, celui-ci n'est pas encore là. Il s'en est suivi un certain chaos dans les flux de circulation, situation qui a été corrigée provisoirement.

Dans ce contexte mouvant, une séance publique aura lieu le 27 avril prochain, en présence de représentants de l'autorité cantonale, afin qu'un même niveau d'information puisse être partagé et que des propositions d'amélioration puissent être évoquées.

3 12^e provisionnels – des impacts concrets

2026 devait être la première édition d'une fête des écoles réunissant l'ensemble des degrés du primaire. Le projet du budget préparé par le Conseil administratif prévoyait en conséquence un renforcement des lignes budgétaires. Le régime des 12^e provisionnels ne permet pas de financer la manifestation dans ce format élargi. Les parties prenantes (écoles, ape) en ont été informées. La manifestation sera dès lors dans la même veine que celle de l'année dernière, tout en tirant parti des retours d'expérience.

4 Projet de Pôle foot

Le Conseil administratif a exprimé à de nombreuses reprises sa position de soutien critique et conditionnel au projet de pôle foot destiné à accueillir, dans le périmètre de Crotte-au-loup, le centre de formation du Servette FC. Il a appris que les dernières propositions techniques émanant du Canton ne s'inscrivaient pas dans le cadre de ce qui avait été partagé à ce jour. Il a dès lors été indiqué aux services cantonaux que, dans ces conditions, la position de la Commune allait être négative.

5 Stratégie pour une amélioration de la protection incendie dans les bâtiments communaux

Le Conseil administratif a validé une stratégie visant à disposer dès l'automne d'un plan de mesures permettant d'améliorer la protection incendie dans les bâtiments communaux. Basés sur des études et des audits ou des visites selon les cas, certaines mesures prévues dans le plan devront être intégrées dans des demandes de crédit qui seront soumises à votre Conseil.

En l'état, il sera rappelé que pour les bâtiments accueillant du public, en particulier les écoles et les crèches, des exercices d'évacuation sont organisés de manière régulière.

Par mesure de précaution, et en l'absence de moyens financiers permettant d'intervenir immédiatement, certains locaux, notamment de protection civile, ne sont plus mis en location ou à disposition du public.

6 Centre commercial du Lignon

Le Conseil administratif a rencontré les nouveaux propriétaires du centre commercial du Lignon. Il a rappelé à cette occasion l'importance que revêt ce centre dans et pour la vie du quartier. Les propriétaires ont manifesté leur volonté de redonner à ce centre le rôle qui est le sien pour le Lignon. Ils ont indiqué vouloir prendre le temps du dialogue et de la réflexion pour définir un projet d'évolution adapté au site. Dans l'intervalle des mesures liées à la mise à niveau des normes de protection incendie seront prises.

7 Aéroport international de Genève (AIG)

Le Conseil administratif a rencontré le nouveau directeur général de l'AIG. Les questions liées aux nuisances, en particulier sonores, ont été évoquées sans détour. Reconnaisant la portée des mesures prises pour maîtriser les émissions de bruit dans la tranche nocturne pour les décollages, le Conseil administratif a requis que des efforts importants soient entrepris, sur le même modèle, pour diminuer les émissions liées aux atterrissages. Il a par ailleurs été informé des difficultés rencontrées par le programme d'assainissement visant au remplacement des vitrages pour des motifs qui échappent à son pouvoir d'action.

8 Frais de perception

Votre Conseil a été informé que les communes ont entamé une procédure contre l'Etat de Genève en raison du montant très élevé des frais de perception qui leur sont imputés. Initiée en 2025, la procédure est toujours pendante de sorte que pour préserver ses droits un recours contre les décisions portant les frais de perception pour les comptes fiscaux 2025 vient d'être déposé.

9 Le Tribunal fédéral rejette la demande d'effet suspensif

Par ordonnance du 27 mars, le Président du Tribunal fédéral a rejeté la demande d'effet suspensif formée par des recourants qui ont attaqué l'arrêt de la chambre constitutionnelle du 17 février, relatif aux élections du 30 novembre 2025. Le Tribunal fédéral a pris cette décision sans examiner les chances du recours sur le fond.

Monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces premières communications de la présente législature.